ADLFI. Archéologie de la France - Informations
une revue Gallia
Espace Caraïbes | 2013

Port-Louis – La Piéta

Fouille préventive (2013)

Nathalie Serrand

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/adlfi/116236
ISSN : 2114-0502

Éditeur
Ministère de la Culture

Référence électronique
Nathalie Serrand, « Port-Louis – La Piéta » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Espace Caraïbes, mis en ligne le 24 février 2022, consulté le 24 février 2022.
URL : http://journals.openedition.org/adlfi/116236

Ce document a été généré automatiquement le 24 février 2022.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Port-Louis – La Piéta

Fouille préventive (2013)

Nathalie Serrand

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

1 L'opération de fouille a concerné près d'un hectare et demi au lieu-dit « La Piéta, route de la gendarmerie », en limite orientale du secteur urbanisé de la commune de Port-Louis. Le terrain comprend le sommet d'une crête calcaire (15 m d'altitude) et son versant oriental qui descend vers la plaine cannière par une suite de décrochements du substrat calcaire. Ce relief forme une sorte de chevron autour d'une zone basse de soutirages (doline), inondable, située en bordure est. La couverture sédimentaire consiste en maigres sols vertiques argileux développés sur le substrat calcaire. Ils dépassent rarement 30 cm d'épaisseur, excepté dans les dépressions de soutirage. Ces sols ont subi de profonds labours, le terrain ayant été planté en cannes jusque dans les années 80. L'emprise inclut également, au sud, la pente nord du petit morne sur lequel s'élève le moulin de La Piéta qui a donné son nom au lieu-dit. De fait, l'emprise est comprise entre 2 moulins à vent historiques conservés en élévation, Barbotteau/La Piéta au sud et Rodrigue au nord. Ces éléments apparaissent sur la Carte des Ingénieurs du Roi levée entre 1764 et 1768 (fig. 1a). Ils y figurent associés à des ensembles de bâtiments. Au nord, près du moulin à vent Rodrigue, sont groupés 3 édifices et un bâti carré clôturé comprenant 4 bâtiments d'angle et galeries autour d'une cour. Au sud, le moulin à vent Barbotteau/La Piéta n'existe pas encore ; à sa place, un moulin à bêtes est associé à 3 bâtiments rectangulaires parallèles et à 2 bâtiments alignés. Entre ces 2 ensembles, 4 rangées de 56 cases s'étendent dans l'axe du relief, sur les 2 versants de la crête. Cette représentation conventionnelle traduit la présence d'un quartier servile, encadré au nord et au sud par les unités de production et les logements des propriétaires d'une habitation sucrerie.

2 L'étude historique de H. Molet, avec la collaboration de T. Yvon, faite dans le cadre de cette intervention et les informations des Parisis (Parisis, Parisis 2008) nous confirment qu'une habitation sucrerie a été installée par P. Barbotteau dans cette zone, certainement dans les années 1740. Elle comprenait 3 ensembles répartis sur 270 carrés (près de 250 ha) : l'un, situé hors emprise au sud-est (actuel emplacement de l'usine Beauport), porte aussi le nom de Barbotteau ; les deux autres sont localisés sur la crête au nord et au sud et sont bien en place au milieu du XVIIIe s. L'organisation tripolaire de l'habitation est entérinée lors d'une division de succession en 1776 : la partie nord revient à une des filles Barbotteau, épouse Rodrigues ; la partie sud revient aux 2 fils Barbotteau ; la partie est, à l'autre fille Barbotteau, épouse Budan de Bois Laurent. Ces 3 ensembles fonctionnent indépendamment par la suite et ont, au XIXe s., divers propriétaires successifs. Ils cessent de produire du sucre à partir des années 1840 et leurs domaines reviennent ensuite à la Société Sucrière de Port-Louis (future usine centrale Beauport).

3 L'emprise du projet d'aménagement correspond au secteur où les cases d'esclaves sont figurées sur la Carte des Ingénieurs du Roi (fig. 1a). Une opération de diagnostic menée en 2011 avait confirmé la présence de vestiges de bâtiments sur poteaux, associés à un rare mobilier des XVIIIe et XIXe s., s'étendant sur la majorité des 16 000 m² explorés (fig. 1b ; Serrand 2011 ; *cf.* N. Serrand, *Port-Louis – Gendarmerie de la Piéta et Route de la Piéta 2*, 2011). Ces résultats ont donné lieu à la prescription de fouille qui s'est déroulée en février et mars 2013 sur 13 400 m² (fig. 1b).

Fig. 1 – a, extrait de la Carte de la Guadeloupe des Ingénieurs du roi, 1764-1768 : figuration des bâtiments de l'habitation Barbotteau au XVIIIe s. et report de l'emprise de fouille ; b, plan des interventions de diagnostic et de fouille

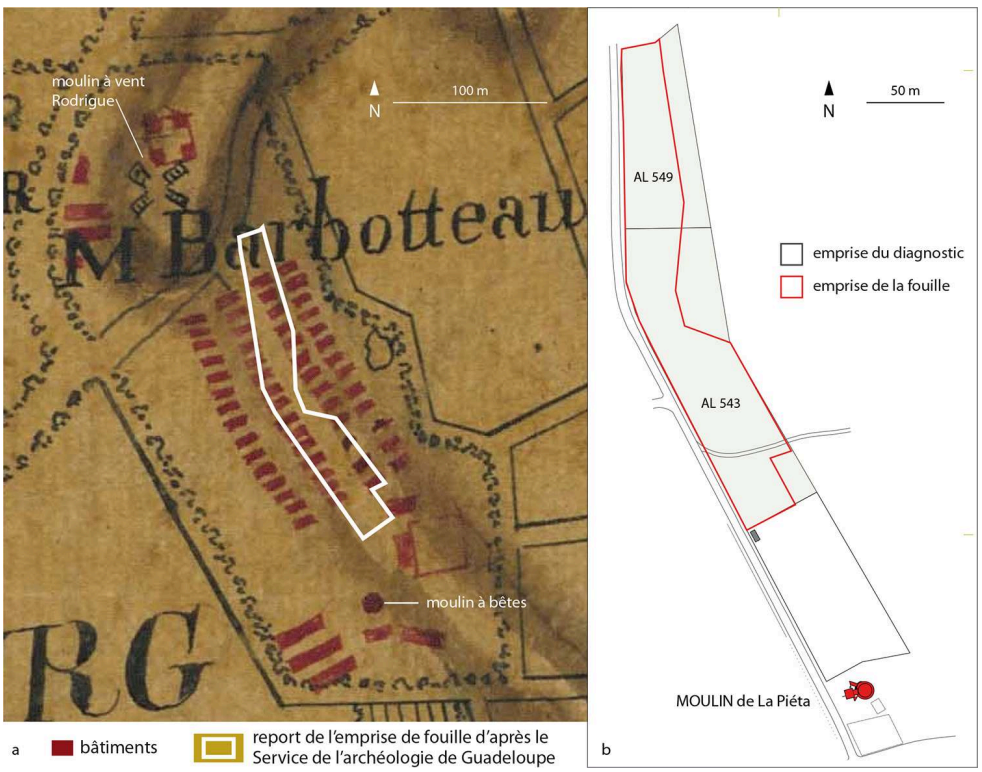

Service historique de la Défense, Département Armée de Terre, 7 B 123-SA Guadeloupe.

4 Afin d'appréhender les vestiges, il était nécessaire de procéder au décapage mécanique et au nettoyage intégral de l'ensemble de cette importante surface. Néanmoins, l'efficacité de cette opération a été limitée par les irrégularités du substrat, en particulier dans la zone nord et sur les pentes orientales où certaines structures ont pu rester dissimulées.

5 La fouille a néanmoins livré près de 700 structures excavées réparties sur l'ensemble du terrain ainsi que des vestiges arasés d'éléments de maçonnerie concentrés sur les pentes du morne au sud (fig. 2a). Les structures excavées sont, pour l'essentiel, des fosses de calage de poteaux et de piquets (fig. 2b) auxquelles s'ajoutent quelques creusements de plus grande taille. La fonction de ces derniers n'est pas toujours élucidée ; seuls 2 sont clairement des fosses dépotoirs. Les structures sont, pour la plupart, très soigneusement creusées dans le substrat calcaire (fig. 2b), à de plus rares occasions dans les zones argileuses. Les bords présentent des traces nettes suggérant l'usage d'outils métalliques (fig. 2b) dont, toutefois, aucun exemplaire n'a été retrouvé. Certaines fosses de calage présentent un profil en « sabot » élaboré, d'autres un calage soigné. Les fosses de calage de poteaux ont un diamètre et une profondeur standards compris entre 20 et 30 cm avec des maximums pouvant atteindre 70 cm de diamètre et 80 cm de profondeur. Les fosses de calage de piquets se distinguent par des profondeurs et diamètres souvent inférieurs à 15 cm.

6 Les structures identifiées comme fosses de calage de poteaux dessinent plusieurs unités quadrangulaires organisées autour de la zone de soutirage du bas de pente, à l'est (fig. 2a). Au moins 4 unités rectangulaires apparaissent au nord, orientées sur un axe nord-sud et bordées par une longue palissade d'axe nord-est – sud-ouest. 3 de ces unités présentent un plan simple composé de 10 à 20 poteaux périphériques, complétés par un ou plusieurs poteaux centraux, formant des bâtiments d'environ 6 m par 3 m. La quatrième unité se dessine moins nettement mais pourrait correspondre à un bâtiment plus large dont une partie se trouve peut-être sous la route, à l'ouest.

Fig. 2 – a, plan complet du relevé des structures archéologiques ; b, fosses de calage de poteau 2053 et 2073

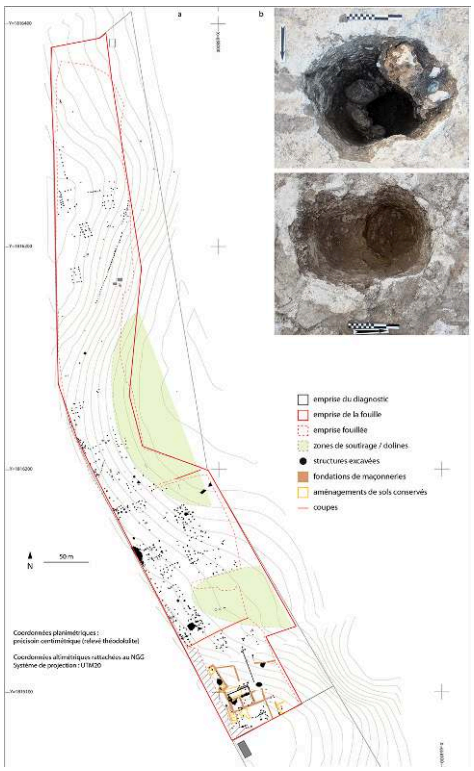

Levé topographique : P. Texier, T. Romon (Inrap), sur fond de plan fourni par la Société Immobilière de Guadeloupe ; DAO : N. Serrand (Inrap).

7 Au sud, 2 à 3 rangées de cases se distinguent, entre lesquelles s'intercalent des espaces vides. Les bâtiments, orientés selon un axe nord-ouest – sud-est, sont de tailles plus variables et d'architecture légèrement plus complexe : doubles rangées de poteaux, orientations perpendiculaires, structures redondantes, etc. L'étude en cours des caractéristiques des structures permettra peut-être de clarifier les différentes options de plans.

8 La quasi-totalité de la superficie est donc occupée par les vestiges de petites cases construites en matériaux périssables sur poteaux. Du point de vue architectural, aucun élément ne permet d'argumenter l'usage de torchis/gaulette tandis que le nombre de clous métalliques récoltés suggère plutôt des parois, voire des couvertures, en bois (planches, essentes ?). Aucun niveau de sol clairement aménagé n'est conservé, sans doute du fait des labours et de la mise en culture intensive de la zone ; un seul aménagement interne, un reste de foyer, a ainsi pu être observé.

9 Les cas de réparation du bâti sont rares et il se pourrait que l'organisation du quartier servile ait été établie à la fin du XVIIIe s., après le cyclone de 1776 qui ravagea de nombreuses plantations de la Grande-Terre, date qui correspond aussi au partage d'héritage intervenu sur l'habitation.

10 Ces aménagements de cases sur poteaux caractérisant l'habitat servile s'interrompent au sud de l'emprise, sur les premiers reliefs du morne. Sur cette marge sud, deux états d'occupation semblent s'être succédés. Un premier état est caractérisé par la présence de fosses de calage de poteaux et d'autres structures en creux. On observe notamment un système de 4 fosses circulaires de même diamètre, alignées, reliées par un réseau de

rigoles mais le schéma d'organisation reste partiel et délicat à interpréter. Le second état est caractérisé par des fondations fortement arasées de maçonneries. Sur le replat du morne, elles forment le plan d'une case à 3 pièces en enfilade sur solins. Ce bâtiment pourrait correspondre à la case mentionnée dans l'inventaire de 1879 de l'habitation Barbotteau. Elle y est décrite comme construite en maçonnerie et couvertes en essentes et divisée en 3 pièces, cuisine, case à eau et remise. D'autres vestiges plus ténus sont à peine conservés sur les pentes érodées et l'absence de stratigraphie ne facilite pas leur rattachement à l'une des phases. Ils suggèrent l'existence d'au moins un bâtiment rectangulaire à l'ouest dont la plus grande partie, en bordure de route, n'a toutefois pas pu être fouillée et d'une sorte de clôture d'orientation est-ouest coïncidant avec la limite d'extension du quartier servile. Ces aménagements appartiennent donc certainement aux zones d'exploitation ou d'habitation.

11 Le mobilier, prélevé à la fois par grandes zones lors du décapage et en fouille dans les structures, reste rare dans le quartier servile. Il y est essentiellement daté du XVIIIe s. et représenté par des éléments de céramique liée à l'industrie du sucre auxquels s'ajoutent quelques pièces de céramique domestique. Le mobilier est beaucoup plus abondant dans le secteur sud, où il date des XVIIIe et XIXe s. et comprend une proportion de céramique domestique plus importante.

12 Les données de cette fouille sont à confronter avec celles acquises sur le second ensemble Barbotteau, au sud-est (Jouneau 2012). La fouille avait mis au jour une zone d'accumulation de rejets du milieu du XVIIIe s. et 2 bâtiments, l'un sur poteaux, l'autre sur solin, de fonction inconnue, ayant pu être implantés au milieu du XVIIIe s. et sur la première moitié du XIXe s. (Jouneau 2012). Ces nouvelles données sur les contextes d'habitat servile s'ajoutent aussi à celles des sites de Macaille à Anse-Bertrand (Henry 2009 ; Kelly 2003b, 2004), Grande-Pointe à Trois-Rivières (Kelly 2003a) et Morne-Bourg à Petit-Bourg (*cf.* E. Barbier, *Petit-Bourg – Lotissement « Les Hauts de Morne Bourg »*, 2013).

BIBLIOGRAPHIE

Jouneau D. 2012 : *Guadeloupe, Port-Louis, Beauport*, rapport de fouille, Bègles, Inrap GSO, 130 p.

Kelly K. 2004 : Anse-Bertrand, La Mahaudière, *Bilan scientifique régional de la Guadeloupe 2004*, p. 13-16.

Kelly K. 2003a : Trois-Rivières, Habitation Grande Pointe, *Bilan scientifique régional de la Guadeloupe 2002*, p. 51-53.

Kelly K. 2003b : Anse-Bertrand, La Mahaudière, *Bilan scientifique régional de la Guadeloupe 2003*, p. 12-16.

Parisis D., Parisis H. 2008 : *Habitation-sucrerie « Villeneuve » ou « Barbotteau »*, Inventaire général 2008, Groupe de Recherche Archéologie Industrielle, Université Antilles-Guyane, 9 p.

Serrand N. 2011 : *DOM, Guadeloupe, Port-Louis, Gendarmerie et route de La Pieta 2*, rapport de diagnostic archéologique, Bègles, Inrap GSO, 74 p.

Henry Y. 2009 : *Macaille, rue des Pommes cannelles, Anse Bertrand (Guadeloupe)*, rapport de fouilles archéologiques préventives, Balma, Hadès, 179 p.

INDEX

nature https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T
lieux https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtyYc6PKhV9w, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrB2CkXjZaQ, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtIBDhHhli2i
Année de l'opération : 2013
chronologie https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9hLpUyQcym, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtil5znJ6Z4o, https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp

AUTEURS

NATHALIE SERRAND

Inrap

DIRECTEURFOUILLES_DESCRIPTION

NATHALIE SERRAND

Inrap